



# FERVAM

## Filière Engagée pour le Recyclage et VALorisation des Menuiseries

### CONTEXTE

- ▶ La menuiserie : de 2 à 5% des émissions GES d'un bâtiment neuf
- ▶ 8 000 000 de menuiseries déposées chaque année
- ▶ Les composants des menuiseries sont recyclables (valorisables pour le bois)
- ▶ La raréfaction des matières premières (pour le vitrage notamment)
- ▶ Feuille de route Décarbonation
- ▶ RSE des entreprises



Abaisser de façon significative l'impact carbone des menuiseries est un enjeu écologique qui nécessite l'utilisation de Matières Premières de Recyclage (MPR) et s'organise à l'échelle de la filière. Les bénéfices de ce recyclage ne seront significatifs qu'à condition de disposer du volume suffisant pour répondre aux besoins de la filière (env. 10 millions de fenêtres sont fabriquées chaque année en France).



FERVAM doit permettre de massifier le recyclage en boucle fermée des menuiseries en fin de vie à l'échelle du territoire et contribuer au développement de cette filière de MPR pour menuiserie (maîtrise du sourcing MPR). Depuis 2020, le réseau des acteurs du cycle de vie des menuiseries (fabricants, installateurs, démonteurs, générateurs & utilisateurs de MPR et professions associées) se déploie (140 signataires à janvier 2024).



Carte des signataires



Carte des points de collecte

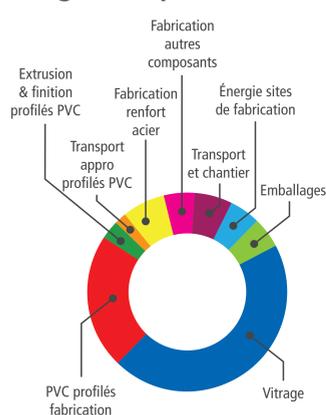


Carte des points d'enlèvement (site et chantier)

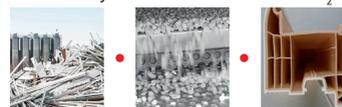
La forte majorité des MPR utilisables en menuiseries ne peuvent être issues que de menuiseries. Or obtenir de la MPR à partir de menuiseries en fin de vie engage chacun à respecter des consignes strictes de tri avec une collecte intégrée, de palettisation... La mise en œuvre de cette boucle fermée nécessite l'implication de tous et le partage des bonnes pratiques entre les acteurs du cycle de vie.

La mobilisation de tous les acteurs du cycle de vie de la menuiserie et le renforcement du réseau FERVAM est un véritable levier pour capter une proportion de plus en plus conséquente des 8 millions de menuiseries déposées annuellement pour recycler en boucle fermée et proposer des MPR de qualité et en quantité.

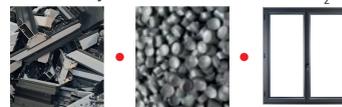
### Origine du poids Carbone



PVC recyclé = 17 fois moins de CO<sub>2</sub>



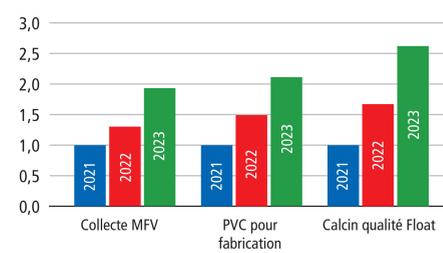
Alu recyclé = 14 fois moins de CO<sub>2</sub>



Calcin : 10% = -3% d'énergie & 1t = -200 kg de CO<sub>2</sub>

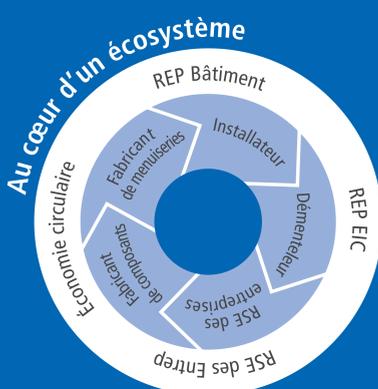


### Progression de la collecte et des produits pour MPR



La collecte des déchets et le recyclage est une nécessité écologique comprise par tous, professionnels et grand public. Dans le cas des menuiseries, l'utilisation de MPR préserve les ressources naturelles et économise l'énergie, son action contribue donc à réduire les émissions de carbone et limiter le réchauffement climatique.

Le recyclage contribue à l'économie circulaire avec la création d'emplois locaux. Plusieurs signataires FERVAM et acteurs du démantèlement sont des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).



Les engagements des entreprises FERVAM sont spécifiés dans une charte qui précise également les éléments de preuve à fournir et fixe des objectifs. Le réseau est ouvert à tous les acteurs du cycle vie de la menuiserie et ceux de son écosystème qui souhaitent y contribuer. Des réunions de partage sont régulièrement organisées et des outils sont développés, à la demande des signataires, pour faciliter la mise en œuvre de ce recyclage en boucle fermée.

La charte prend en compte les évolutions réglementaires, voire elle est force de propositions de solutions déjà testées et approuvées par des professionnels.

FERVAM II, adopté fin mai 2024, engage plus fortement ses signataires dans la boucle fermée des menuiseries, trace les matières et s'adapte à son écosystème réglementaire, notamment pour que les installateurs puissent bénéficier de la reprise sans frais tout en injectant les MFV dans la boucle fermée du recyclage des menuiseries.